



Communiqué de presse – 6 décembre 2018

Elections des représentants de locataires chez Néolia

CONTEXTE

Tous les 4 ans, les locataires sont appelés à voter pour élire leurs représentants qui siègeront au Conseil d'Administration de l'entreprise. Ces représentants élus participeront à toutes les décisions importantes de notre société. Cinq listes ont été présentées cette année avec un taux de participations de près de 14%.

Ce rendez-vous démocratique des locataires s'est déroulé du 15 au 26 novembre 2018 chez Néolia.

DES ACTIONS POUR SENSIBILISER AU VOTE

Néolia a mené auprès de ses locataires **une campagne de communication d'envergure** : courrier, campagnes e-mailing et SMS, information sur notre site internet, sur l'avis d'échéance, affichage dans les halls d'immeubles et réseaux sociaux. Les équipes sur le terrain et en agence ont véhiculé également l'information et incité nos locataires à voter. Les votes ont été faits par internet ou par voie postale par le biais d'une carte T.

Ce plan de communication avait pour but de **toucher le plus grand nombre** de nos locataires et de les **sensibiliser à voter** grâce à un message simple : « Locataires, vous êtes les premiers concernés, votez ! »

Cette volonté de plus et mieux communiquer avec nos locataires, de leur proposer une qualité de services accrue est au cœur de notre projet d'entreprise, CAP 2020, mené dans le cadre du Quali'Hlm, en collaboration étroite avec les associations de représentants de locataires.

DEPOUILLEMENT ET RESULTATS

Le dépouillement du scrutin effectué le 27 novembre, au siège social de Néolia, 34 rue de la Combe aux Biches à Montbéliard, dans les conditions prévues par le Protocole d'Accord conclu avec les associations de locataires. **5 listes ont été présentées** lors de ces élections avec un **taux de participation de près de 14%**.

Trois sièges étant à pourvoir au Conseil d'Administration de Néolia, sont donc élus pour représenter les locataires:

- M. BURTZ Jacques pour la CLCV (Confédération Consommation Logement et Cadre de Vie) avec un taux de nombre de voix de 30,29%.
- Mme JECHOUX Micheline pour la CNL (Confédération Nationale du Logement) avec un taux de nombre de voix de 26,37%.
- Mme TRAPIC Snezana pour la CSF (Confédération Syndicale des Familles) avec un taux de nombre de voix de 16,86%.

Néolia tient à féliciter ces élus ainsi que la CGL et l'AFOC pour leurs bons résultats.

CONTACT

Direction du Patrimoine Locatif – Alain Rotschi, Directeur du Patrimoine Locatif

Tél. 03 81 99 16 57 ou 03 81 99 16 87

Mail : arotschi@neolia.fr